

Chers parents,

Les clubs proposés par le Collège Protestant Français sont des activités extra scolaires dont les objectifs sont éducatifs en même temps que ludiques. Ils font l'objet pour chaque animation d'un projet annuel et donneront lieu en fin d'année à une manifestation (tournoi, spectacle, exposition, etc...) à laquelle vous serez conviés.

[Cliquer ici pour consulter le tableau des activités](#)

DÉBUT DES ACTIVITÉS : 5 NOVEMBRE 2018 - FIN DES ACTIVITÉS : 15 JUIN 2019

INSCRIPTIONS :

- 1 - L'inscription aux clubs se fera en ligne du lundi 22 octobre à 10h au mercredi 24 octobre 2018 à 17h à l'adresse suivante : <http://www.cpf.edu.lb/enligne/cpf/login.html> L'identifiant et le code d'accès sont les mêmes que pour les facturations. Toute modification reste possible durant ces dates.
- 2 - Les élèves inscrits l'année dernière **doivent** se réinscrire s'ils désirent continuer dans une activité.
- 3 - Le nombre de places est limité selon les activités. La priorité est donnée aux premiers inscrits. Il se peut que l'inscription soit sur liste d'attente. Dans ce cas, votre enfant ne devra pas se présenter le premier jour des activités à moins que vous ne soyez avisés du contraire.
- 4 - Les élèves devront, lors de la première séance, se regrouper sous le préau du primaire où des informations précises concernant leur activité leur seront données. Les élèves de GS seront pris en charge directement à la sortie des classes.
- 5- Les élèves du primaire qui sont déjà inscrits auprès de notre transporteur scolaire, auront la possibilité de retourner en bus à 15h15, avec l'accord de la société Eido.

FRAIS À PAYER :

Les deux premières séances sont considérées comme des séances d'essai. La participation à l'activité sera confirmée à partir de la troisième semaine. Elle donnera lieu à un paiement les lundi 03, mardi 04 et mercredi 05 décembre 2018 à la Banque Libano-Française. Les factures seront en ligne à partir de vendredi 30 novembre 2018.

- 1 - Pour la natation les frais s'élèvent à LL 420 000 par élève pour l'année. Les élèves seront pris en charge à la sortie des classes. Les parents sont priés de venir chercher leur enfant après l'activité, au CPF.
- 2 - Pour les autres clubs, la participation des familles est de LL 280 000 par activité et par élève pour l'année scolaire.

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- 1 - Les clubs ne peuvent démarrer et perdurer que si le nombre d'inscrits est suffisant.
- 2 - Les clubs se déroulent en dehors des heures de cours.
- 3 - Nous rappelons que l'accès au CPF après les cours n'est autorisé qu'aux élèves **inscrits** régulièrement à un club. Ce qui signifie qu'aucun frère, ou sœur, ou ami ne pourra attendre son camarade dans l'établissement.
- 4 - Les clubs n'ont lieu que durant les jours ouvrables. (Voir calendrier officiel sur le site.)
- 5 - Les élèves ne sont sous la responsabilité de l'établissement que pendant l'heure de l'activité.

PRÉSENCES/ABSENCES :

A chaque séance l'appel sera fait par les responsables. Toute absence devra être justifiée par écrit (mél ou carnet de correspondance).

Pour tout renseignement appeler au 71 172712.

Cordialement

Beyrouth le 18 octobre 2018
Le Proviseur, Bruno JACQUIER